

Envoyé en préfecture le 12/06/2026  
Reçu en préfecture le 12/06/2026  
Publié le  
ID : 001-210101739-20260608-2026\_087\_DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : ACTUALISATION DES TARIFS « GRANDS SPECTACLES » À L'ESPACE  
PERDTEMPS (7.1)

**L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 17 heures,** le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 26  
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **29 mai 2026**  
Date d'affichage de la convocation : **29 mai 2026**

**Présents :** Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs PELLÉ, VENARRE, DESAY, CRUYPENINCK, REI (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, BOUILLOT, PONTILLE, PELLETIER, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs MORENO, PUGNET, ROBBEZ, LEVITRE, CADOUX, LOUHACHI, VAN VAEREMBERG, GALOYER, FILLION (conseillers).

**Pouvoir :**

Mme CETTIER donne pouvoir à Mme ZELLER,  
Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à Mme ASSENARE,  
Mme COSSARD donne pouvoir à M. CRUYPENINCK,  
Mme VUILLIOT donne pouvoir à M. LEVITRE,  
Mme GERVIER donne pouvoir à Mme GILLET,  
M. SIGAUD donne pouvoir à Madame LUZZI,  
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GAYET-CHICHIGNOUD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** la note de synthèse,

**VU** la délibération du conseil municipal n° 2025\_056\_DEL du 2 juin 2025 portant sur la création d'un tarif pass duo pour deux grands spectacles consécutifs à l'espace Perdtemps.

**CONSIDÉRANT** qu'il apparaît pertinent de réviser les tarifs adultes actuels des grands spectacles à l'espace Perdtemps,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable rendu par les membres de la commission « Vie culturelle, Jeunesse et Animations » lors de sa séance du 8 avril 2026,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

➤ **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire suivante :

	2-18 ans	+ 18 ans	Passeport culture jeunes
Salle des Fêtes	6€	10€	5€
Espace Perdtemps	11€	17€	8€
Espace Perdtemps « grand spectacle »	11€	28€	8€
Espace Perdtemps « duo grand spectacle »	/	50€	/

La secrétaire de séance,  
**Dominique COURT**



Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 08 juin 2026.

Le maire,  
**Patrice DUNAND**



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 12 juin 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 12 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le



ID : 001-210101739-20260608-2026\_087\_DEL-DE